



DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 14 mai 2018

L'an deux mil dix-huit, le quatorze mai, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 19

Date de convocation du Conseil Municipal le 7 mai 2018

Présents : Christian DUMAS, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Jenny OLLIVIER, Hélyette SALAÜN, Guillaume GUERRÉ, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Nadège FONTAINE, Jean-Louis TOURET, François LENHARD, Michèle LUCAS, Christine CABEZAS, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Patricia MARTIN.

Absents excusés :

Amaud JEAN, ayant donné pouvoir à Evelyne CAU,
Franck VIGNAUD, ayant donné pouvoir Christian DUMAS,
Catherine MAIGNAN, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ,
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Bernard HOUZEAU, ayant donné pouvoir Benoît COQUAND.

Absents :

Pascal SUDRE a quitté la séance à 19h26,
Daniel HOAREAU a quitté la séance à 19h26,
Sylvie SIGOT a quitté la séance à 19h26,
Roselyne RAVARD,
Loïc FAYON.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h15

Secrétaire : Jenny OLLIVIER

FINANCES

DC.18.007 – Extension des tennis couverts

La Ville d'Ingré souhaite réaliser des travaux d'extension des tennis couverts. L'équipement se situera donc à côté des terrains existants, dans la plaine de Bel Air.

Le projet consiste en la création d'un court de tennis couvert permettant de répondre aux besoins de développement de la pratique du tennis, aussi bien par le club, les scolaires mais aussi en loisirs pour les non licenciés. Il est également envisagé l'ajout de 2 terrains de type « padel », dont la pratique se développe.

L'élaboration de ce projet est réalisée en concertation avec le Tennis Club d'Ingré et la Fédération Française de Tennis. La ville est accompagnée par une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, le Cabinet IngéSport.

Compte-tenu de la nature de l'équipement et de l'engagement de la Ville en faveur du développement durable, la ville souhaite doter cet équipement de panneaux photovoltaïques, ainsi qu'une installation d'éclairage peu consommatrice d'énergie (éclairage type LED).

Les travaux auront lieu en 2019.

Le coût prévisionnel du projet est estimé à 938 682€ HT.

DEPENSES HT		RECETTES PREVISIONNELLES	
Etudes (études techniques)	3000 €	Région - Métropole (dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale)	215 896 €
AMO	15 682 €	Département (dans le cadre du Fonds départemental d'aide à l'équipement communal)	55 700 €
Travaux de construction ou de réhabilitation	800 000 €	Etat (dans le cadre de la Dotation de soutien à	100 000 €
Equipement	40 000 €		

(mobilier)		l'investissement local)	
Honoraires (maîtrise d'œuvre,...)	80 000 €	FFT	50 000€
		Autofinancement	517 086 €
TOTAL	938 682 € HT	TOTAL	938 682 € HT

Par délégation du Conseil municipal, le Maire est autorisé à solliciter toutes demandes de subventions relatives à ce projet.

Le Conseil Municipal **prend acte** de la décision.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 25 mai 2018

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 25 mai 2018

Publication le : 28 mai 2018

Notification le : 28 mai 2018



Le Maire

Christian DUMAS

Acte à classer

dc-18-007

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2018-05-25T09-54-31.00 (MI211031187)

Identifiant unique de l'acte :
045-214501694-20180514-dc-18-007-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : extension des tennis couverts

Date de décision : 14/05/2018



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subvention.Acte : DC.18.007-FIN-extension des tennis couverts.PDF Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 25/05/18 à 09:54

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 25/05/18 à 09:54

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 25/05/18 à 10:00